



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

## Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public  
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

<b>Nom de l'établissement :</b>	<b>RUBIS TERMINAL</b>
<b>Adresse de l'établissement :</b>	603 route de Sablons 38150 SALAISE SUR SANNE
<b>Activité de l'établissement :</b>	Rubis Terminal est spécialisé dans le stockage de produits liquides vrac, notamment des produits chimiques, des huiles, des carburants et des combustibles. Les produits stockés sont : <ul style="list-style-type: none"><li>- des matières premières en amont des chaînes de production,</li><li>- des produits finis ou des intermédiaires de production,</li><li>- des produits amenés en grande quantité par le fleuve ou le réseau ferré pour être distribués dans la région,</li><li>- des additifs de carburant entrant notamment dans la composition des biocarburants.</li></ul>
<b>Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur :</b>	Aucun effet transfrontalier en cas d'accident majeur.
<b>Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :</b>	Les effets susceptibles d'être générés à l'extérieur du site en cas d'accident majeur sont de plusieurs natures : <ul style="list-style-type: none"><li>- incendie,</li><li>- explosion,</li><li>- nuages et fumées toxiques</li><li>- pollution de l'air, du sol, des nappes et des cours d'eau.</li></ul>
<b>Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :</b>	Les principaux scénarios d'accidents pouvant survenir sur le site RUBIS TERMINAL sont : <ul style="list-style-type: none"><li>- un épandage accidentel dans une cuvette ou à un poste de chargement/déchargement d'un produit inflammable pouvant conduire à un feu et/ou à l'explosion d'un nuage formé par l'évaporation du produit,</li><li>- un incendie ou une explosion d'une capacité de stockage fixe (réservoir)</li></ul>

ou mobile (camion ou wagon),

- un épandage accidentel d'un produit toxique pour l'homme ou pour l'environnement.

Les installations du dépôt RUBIS TERMINAL font l'objet d'un programme d'inspections et de maintenances périodiques.

Des mesures de prévention des risques permettent de s'assurer du bon fonctionnement des installations et de prévenir un incident (mesure de niveau redondante, détecteur de liquide, détecteur de gaz).

Le site fait l'objet d'un Système de Gestion de la Sécurité qui encadre notamment des procédures et modes opératoires d'exploitation et de sécurité, afin de garantir la maîtrise des risques sur les installations.

Le site est exploité par du personnel formé aux risques inhérents aux installations ainsi qu'aux produits manipulés, et apte à assurer la gestion des situations d'urgence. Le dépôt est gardienné et du personnel exploitant est d'astreinte.

Un Plan d'Opération Interne définit les actions à suivre en cas d'incident sur les installations. Il fait régulièrement l'objet d'exercices.